

Communiqué de presse
03.05.2018

L'ADEME Île-de-France et l'EPA Paris-Saclay s'engagent en faveur de l'innovation pour lutter contre le changement climatique

Les territoires sont des vecteurs d'innovations techniques et sociales et de puissants acteurs des politiques publiques dans le domaine de la transition écologique. L'ADEME Île-de-France et l'Établissement public d'aménagement Paris-Saclay, sous le haut patronage de Madame Valérie Pécresse, présidente du Conseil d'administration de l'EPA Paris-Saclay, présidente de la Région Ile-de-France, signent un accord partenarial qui les engage pour les trois prochaines années afin de renforcer la cohérence de la mise en œuvre des politiques publiques sur le territoire, d'apporter de la lisibilité à l'ensemble des acteurs et d'engager des actions innovantes.



Philippe Van de Maele, Directeur général de l'EPA Paris-Saclay et Arnaud Leroy, Président du Conseil d'administration de l'ADEME (crédit : Valérie Jacob / EPA Paris-Saclay)

La stratégie transversale et globale de l'EPA Paris-Saclay

Le territoire de Paris-Saclay bénéficie d'une **très forte concentration** d'établissements universitaires, de grandes écoles, de centres de recherches publics et privés et d'entreprises technologiques, faisant de lui le **deuxième pôle de recherche français après Paris Centre et l'un des premiers pôles d'innovation au monde** : le territoire représente ainsi 15 % de la R&D française, compte 10 % d'emplois très qualifiés relevant de la fonction métropolitaine « Conception et recherche » et 65 000 étudiants.

L'EPA Paris-Saclay s'est doté dès 2014, d'une stratégie Eco-Territoire, articulée autour de 6 objectifs :

- **Réussir la transition énergétique** afin de valoriser des énergies locales et renouvelables.
- **Faciliter la mobilité à faible impact** avec le déploiement d'action mises en œuvre pour limiter ses impacts sur le territoire, tant du point de vue des émissions de polluants atmosphériques que de la congestion du trafic.
- **Contribuer au développement** de nouveaux rapports entre les pôles urbains et les espaces naturels et agricoles.
- Bâtir une vue d'ensemble des **besoins en matériaux de construction** et des quantités de déchets qui seront produits pour identifier les leviers qui permettront de réduire les uns et les autres.

- Adopter une approche globale du **cycle de l'eau** du plateau de Saclay.
- **S'appuyer sur le numérique** comme un accélérateur de la transition énergétique du territoire.

Trois domaines d'intervention au cœur du partenariat entre l'ADEME et l'EPA Paris-Saclay

Le passage d'une société émettrice de gaz à effet de serre, consommatrice de foncières naturels et agricoles, gourmande en énergies fossiles et en ressources, à une société plus sobre et efficace repose sur l'innovation à la fois technologique et sociale. Réussir ce passage nécessite de mobiliser l'ensemble des acteurs du territoire (citoyens, entreprises, élus etc.) pour parvenir à moins et mieux consommer, à mieux mobiliser les potentiels locaux de production, d'organisation et d'expertise. **Le partenariat entre l'EPA Paris-Saclay et l'ADEME facilite la réussite de ce passage en invitant les décideurs locaux à engager une conduite du changement sur le long terme** à travers notamment 3 domaines d'intervention qui nécessitent le déploiement d'actions concrètes :

- **Ville et Territoire Durable** : améliorer la qualité de vie, réduire les émissions de gaz à effet de serre, anticiper les évolutions de demain et rendre les territoires attractifs.
- Au regard de cette thématique, une étude de faisabilité pour **l'expérimentation d'un modèle de vente directe de produits agricoles en circuits courts**, des expérimentations pour développer des **solutions de mobilité innovantes** sur le Plateau de Saclay et une **politique d'économie collaborative** seront déployées pour répondre aux objectifs définis par l'accord partenarial.
- **Transition énergétique** : améliorer l'efficacité énergétique du bâti et développer des projets d'énergies renouvelables en mettant notamment en œuvre la Smart Energy Paris Saclay dans le cadre du partenariat.
 - **Économie circulaire et déchets** : trouver de nouveaux modèles économiques sobres en ressources et partenariaux, voire collaboratifs.
- L'accord prévoit **l'expérimentation de solutions innovantes** en valorisant/en réemployant des matériaux issus de déconstruction, des terres excavées dans le cadre des projets d'aménagement. Une étude de faisabilité pour la mise en place d'une **politique systématique d'approvisionnement en éco matériaux** auprès des filières locales (modalités techniques, juridiques, économiques) sera aussi réalisée.

L'expertise de l'ADEME pour accompagner, conseiller et financer les projets territoriaux sur le long terme

Le rôle premier de l'ADEME est d'accompagner l'EPA Paris-Saclay dans sa transition écologique en soutenant notamment la réalisation de nouvelles études et de nouveaux outils en prise avec les enjeux prioritaires et émergents de l'EPA Paris-Saclay dans les domaines de la performance énergétique, de la ville durable et de l'économie circulaire pour les trois prochaines années.

Ainsi, **elle mobilise le Fonds chaleur et le Fonds déchets pour le financement de projets.**

Focus sur le réseau de chaleur géothermique, financé dans le cadre du Fonds Chaleur (AAP 2016) :

Un réseau de chaleur et de froid, aura pour objectif la couverture des besoins de chauffage, d'eau chaude sanitaire et de climatisation de tous les bâtiments qui seront construits entre 2016 et 2022 dans les ZAC des quartiers de l'École Polytechnique et du Moulon. A horizon 2021, la couverture du réseau sera assurée à plus de 60 % par des ENR&R. Il permettra ainsi d'économiser 6 700 teqCO₂ via la production de 25 GWh/an d'ENR et de stabiliser les prix de l'énergie sur le long terme pour les abonnés. Flexible et interactif, le réseau de chaleur et de froid constituera la première brique du Smart Energy Saclay.

Enfin, **elle anime, oriente et soutient financièrement la recherche, le développement et l'innovation dans ses domaines d'intervention** (énergies renouvelables, efficacité énergétique, air, économie circulaire, sols...). En plus de l'élaboration de visions stratégiques, l'ADEME mobilise un continuum d'instruments de financement partant des thèses pour aller vers les projets de recherche, de développement, de démonstration et d'innovation (Programme d'Investissements d'Avenir).

Focus sur l'Expérimentation de Véhicules Autonomes sur le territoire de Paris-Saclay (PIA Véhicule du Futur) :

Le projet EVAPS (Expérimentation de Véhicules Autonomes sur le territoire de Paris Saclay) est porté par une alliance Renault-Nissan et Transdev et labellisé par le pôle de compétitivité MOV'EO. Il a pour objectif, sur une durée de 3 ans, **l'expérimentation de services de mobilité intelligente et partagée pour les trajets périurbains en conduite autonome sans conducteur, sur des voies dédiées et des sites privés, avec deux types de véhicules électriques (voitures et navette), incluant la desserte du dernier km.** A terme, l'objectif est de proposer un service de mobilité complémentaire aux lignes de transports en commun existantes qui soit accessible avec le Pass Navigo. **Des partenariats passés avec l'Université Paris-Saclay et les instituts de recherche SystemX et VEDECOM porteront notamment sur les systèmes d'exploitation complexes, la communication avec les véhicules et l'acceptabilité sociale de ces futurs véhicules fortement connectés.**

Services de communication :*ADEME Île-de-France :**EPA Paris-Saclay :*

Marion Rungette : 06 48 69 04 95
Marion.rungette@havas.com

Lorraine Froment - Manifeste : 01 55 34 99 87
lorraine.froment@manifeste.fr

Tiphaine Armand : 06 25 28 64 28
tiphaine.armand@havas.com

Jérôme Chiamonti – EPA Paris-Saclay
01 64 54 26 78
jerome.chiamonti@oin-paris-saclay.fr

- **L'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME) participe à la mise en œuvre des politiques publiques dans les domaines de l'environnement, de l'énergie et du développement durable.** Elle met ses capacités d'expertise et de conseil à disposition des entreprises, des collectivités locales, des pouvoirs publics et du grand public, afin de leur permettre de progresser dans leur démarche environnementale. **L'Agence aide en outre au financement de projets, de la recherche à la mise en œuvre et ce, dans les domaines suivants : la gestion des déchets, la préservation des sols, l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables, les économies de matières premières, la qualité de l'air, la lutte contre le bruit, la transition vers l'économie circulaire et la lutte contre le gaspillage alimentaire.** L'ADEME est un établissement public sous la tutelle conjointe du ministère de la Transition écologique et solidaire et du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation www.ademe.fr et www.ademe.fr/ile-de-france
- **L'EPA Paris-Saclay est un établissement public à caractère industriel et commercial créé en 2010 par la loi relative au Grand Paris.** La loi du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles porte création par son décret n°2015-1927 du 31 décembre 2015 de l'Établissement Public d'Aménagement de Paris-Saclay. Il a pour objet le développement du pôle scientifique et technologique de Paris-Saclay, et exerce pour cela des missions dans le domaine de l'aménagement, de l'immobilier et du développement économique. Il est notamment l'aménageur de deux zones d'aménagement concerté sur le sud du plateau de Saclay, pour une programmation totale de plus de 1,7 millions de m², répartie sur les 337 hectares de la ZAC de Moulon et sur les 232 hectares de la ZAC du quartier de l'école polytechnique. Une troisième ZAC, de 106 hectares, la ZAC de Corbeville viendra compléter le développement du sud plateau de Saclay. **Le périmètre d'action de l'EPA Paris-Saclay s'étend sur 27 communes, réparties sur 3 communautés d'agglomération (CA Communauté Paris Saclay, CA Versailles Grand Parc et CA Saint-Quentin-en-Yvelines) sur 2 départements (les Yvelines et l'Essonne).**